

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1877.

Crédit supplémentaire de 3,793,000 francs au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1877 et transfert d'une somme de 21,000 francs entre plusieurs articles du même Budget (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. THONISSEN.

MESSIEURS,

Dans la séance du 4 décembre, M. le Ministre de la Guerre a déposé un projet de loi autorisant le transfert d'une somme de 21,000 francs et allouant à son Département un crédit supplémentaire de 3,793,000 francs.

Les augmentations sollicitées se rapportent aux articles 4, 6, 7, 11, 17, 18, 21, 22, 23 et 27 du Budget et se répartissent de la manière suivante : Matériel du Ministère de la Guerre, 9,000 francs; traitement de l'état-major général, 17,000 francs; traitement de l'état-major des provinces et des places, 4,000 francs; service pharmaceutique, 45,000 francs; personnel de l'École militaire, 11,000 francs; dépenses d'administration de l'École militaire, 6,400 francs; matériel du génie, 80,000 francs; pain et viande, 2,317,000 francs; fourrages en nature, 1,293,000 francs; transports généraux, 11,000 francs.

La demande de transfert consiste à ajouter à l'article 23 du Budget (fourrages en nature) une somme de 21,000 francs, à déduire des articles suivants du même Budget : Article 9, service de santé des hôpitaux, 2,000 francs; article 31, frais de représentation, 11,000 francs; article 33, dépenses imprévues, 8,000 francs.

L'Exposé des motifs indique en détail les raisons qui servent d'appui à ces deux demandes.

La Commission, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet.

Le Rapporteur,
THONISSEN.

Le Président,
F. SCHOLLAERT.

(1) Projet de loi, n° 26.

(2) La commission était composée de MM. SCHOLLAERT, *président*, THONISSEN, LÉON VISART, PETY DE THOZÉE, DE MOREAU D'ANDROY, DE CLERCQ et SMOLDERS.